



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



A VOS AGENDAS

DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Pour respecter les consignes gouvernementales relatives à la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID, la Fédération Française de Football impose des règles pour la superficie des salles destinées à recevoir les Assemblées générales.

Ainsi, l'Assemblée générale électorale du District Artois programmée le **28 novembre 2020** aura lieu à **SAINS EN GOHELLE, salle des Fêtes, rue Franchet d'Espérey**.

Des précisions quant à son organisation vous seront apportées ultérieurement.
Dès maintenant, réservez cette date !

Bien cordialement

Jean-Louis GAMELIN
Président



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT ARTOIS

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du **District ARTOIS** aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **28 novembre 2020**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du **1^{er} octobre 2020 au 28 octobre 2020**, à minuit, **cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **District Artois de Football – Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN**.

Rappels :

- > Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à **l'article 13 des Statuts du District**.
- > L'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser :

- La Déclaration de candidature de liste.
- La Liste des membres.
- La Déclaration individuelle de non-condamnation du candidat.

Documents à télécharger sur le site.

Le Président du District

Jean Louis GAMELIN.



ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du **Représentant des clubs à l'Assemblée Générale du Comité départemental** aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District Artois le **28 novembre 2020**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 2 octobre 2020 au 28 octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **District Artois de Football – Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN**

Rappels :

Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies à **l'article 5 des Statuts du Comité départemental**.

Article 5 : Représentativité

- > Résider sur le territoire du Comité Départemental.
- > Etre titulaire d'une licence au millésime de la saison en cours et s'il est licencié dans un club en être membre depuis plus de 6 mois.
- > Avoir atteint la majorité légale et jouir de leurs droits civiques et politiques.
- > Ne pas exercer de fonctions en qualité d'élu soit dans un District, soit à la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la présente une déclaration de non-condamnation (à télécharger sur le site).

Le Président du District Artois

Jean-Louis GAMELIN



VŒUX des CLUBS

En application de l'Article 12.5 des Statuts du District et de l'Article 64 du Règlement Intérieur, les vœux des clubs à présenter lors de l'Assemblée Consultative et à débattre lors de l'Assemblée Générale, doivent parvenir au secrétariat du District par courrier ou fax sur papier à entête du club ou par courriel et signés du Président ou du Secrétaire du club avant le 21 octobre 2020.

Jean Louis GAMELIN
Président du District Artois



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

→ Le **SAMEDI 24 OCTOBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 18 OCTOBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 31 OCTOBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 25 OCTOBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.



FORMATION ARBITRES

Prochaines formations de candidats arbitres :

- ❖ **A la GAILLETTE du 26 au 29 octobre 2020 (priorité aux 13/19 ans – filles et garçons)**
- ❖ **A BILLY MONTIGNY des 14 – 21 et 28 novembre 2020 (tout public).**

Les inscriptions sont ouvertes.

Pour informations et renseignements complémentaires, veuillez consulter notre site.

**Le Responsable du Pôle Formation de la Commission des Arbitres de l'Artois
Jean Pierre JANNOT.**



SIGNALEMENT COVID

Devant l'évolution de la situation sanitaire, et compte tenu de quelques signalements plus ou moins opportunistes, il y aura lieu dorénavant de compléter toute déclaration de cas COVID par les renseignements suivants qui découlent des dispositions fédérales.

En outre, seuls seront pris en compte les signalements émanant des adresses mail officielles des clubs.

Cas positifs :

- Nombre
- Sont-ils déclarés à l'ARS ou à la CPAM
- Date de début de l'isolement
- A quand remonte le dernier contact avec le club
- Quelle (s) est (sont) la ou les équipes concernées

Cas contact en milieu clos ou sans respect des gestes barrière

- Ont-ils été contactés par l'ARS ou la CPAM
- Sont-ils à l'isolement
- Ont-ils été testés ou le seront-ils

- Ont-ils des symptômes
- Quelle (s) est (sont) la ou les équipes concernées

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Présidence : Evelyne BAUDUIN –

Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINCK

COUPES JEUNES U18 ET U15

Journées des 12 et 13 septembre 2020

RECTIFICATIF

Rencontre RC LABOURSE/VERQUIGNEUL – FC LA ROUPIE

Absence de l'équipe de LABOURSE/VERQUIGNEUL à l'heure du coup d'envoi

Forfait de LABOURSE/VERQUIGNEUL. Amende de 15 €

FC LA ROUPIE bat LABOURSE/VERQUIGNEUL par forfait. Score 5 - 0

ADDITIF

COUPE POUILLY U15

Rencontre FC MONTIGNY – ES ANZIN 2

Absence de l'équipe du FC MONTIGNY à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC MONTIGNY. Amende de 15 €

ES ANZIN 2 bat FC MONTIGNY par forfait. Score 5 - 0

Journées des 26 et 27 septembre 2020

COUPE ARTOIS U18

Rencontre STADE HENIN – AG GRENAY

Absence de l'équipe de l'AG GRENAY à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AG GRENAY. Amende de 15 €

STADE HENIN bat AG GRENAY par forfait. Score 5 - 0

Rencontre AC NOYELLES GODAULT – AS LOISON

Absence de l'équipe de l'AFCLL BETHUNE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AC NOYELLES GODAULT. Amende de 15 €

AS LOISON bat AC NOYELLES GODAULT par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US SAINT POL 2 – OLYMPIQUE BURBURE/ALLOUAGNE

Absence de l'équipe de BURBURE/ALLOUAGNE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'BURBURE/ALLOUAGNE. Amende de 15 €

US SAINT POL 2 bat BURBURE/ALLOUAGNE par forfait. Score 5 - 0

Rencontre AS TINCQUIZEL – AS BARLIN

Absence de l'équipe de l'AS BARLIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS BARLIN. Amende de 15 €

AS TINCQUIZEL bat AS BARLIN par forfait. Score 5 - 0

COUPE LEBAS U18

Rencontre ES ANZIN 2 – AS VENDIN

Absence de l'équipe de l'AS VENDIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS VENDIN. Amende de 15 €

ES ANZIN 2 bat AS VENDIN par forfait. Score 5 - 0

COUPE ARTOIS U15

Rencontre FC LILLERS – AS SAILLY LABOURSE

A la lecture du rapport de l'arbitre et suivant sa décision, match non joué suite au terrain impraticable.

Rencontre à reprogrammer.

Rencontre CS HABARCQ – SC SAINT NICOLAS

Absence de l'équipe du CS HABARCQ à l'heure du coup d'envoi

Forfait du CS HABARCQ. Amende de 15 €

SC SAINT NICOLAS bat CS HABARCQ par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FC BUSNES/GONNEHEM – FC LA ROUPIE

Absence de l'équipe du FC LA ROUPIE à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC LA ROUPIE. Amende de 15 €

BUSNES/GONNEHEM bat FC LA ROUPIE par forfait. Score 5 – 0

Rencontre OLYMPIQUE LIEVIN – FC CAMBLAIN

Absence de l'équipe du FC CAMBLAIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC CAMBLAIN. Amende de 15 €

O. LIEVIN bat FC CAMBLAIN par forfait. Score 5 - 0

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Evelyne BAUDUIN.**

**Le Secrétaire,
Jacques PENNINCK.**



AVIS AUX CLUBS FUTSAL

La préfecture du Pas de Calais ayant adapté les mesures imposées dans les salles de sports, les rencontres de Futsal de la « journée 1 » prévue à partir du 17 Octobre **pourront se dérouler sous condition de respect d'un protocole strict à faire valider par les mairies des clubs recevants.**

**Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.**



COMMISSION des CALENDRIERS FUTSAL

Engagement tardif de **NOYELLES GODAULT FUTSAL (b)** en **D3**. Matches le **mercredi à 20 heures**.

La Commission :
Gérard DEBONNE.
Eric GOOSEENS



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

→ **AS FREVENT** joue ses matchs **SENIORS D6 – GROUPE E** – sur le terrain annexe.

→ Les matchs suivants se joueront le **DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020** :

SENIORS D3 – GROUPE A
US Gonnehem (b) – AS Sailly

SENIORS D3 – GROUPE B
ES Vendin – Car. Billy Montigny (b)

SENIORS D3 – GROUPE C
AS Brebières – FC Camblain

SENIORS D4 – GROUPE A

UAS Harnes (b) – US Noyelles sous Lens (b)
Stade Hénin – ES Anzin (b)

SENIORS D4 – GROUPE B

RC Avesnes – CS Habarcq

SENIORS D5 – GROUPE B

US Lestrem (b) – FC La Couture (b)

SENIORS D5 – GROUPE C

USSM Loos (c) – ES Vendin (b)

SENIORS D5 – GROUPE D

AC Noyelles Godault (b) – AAE Evin (b) - à huis clos - 3 arbitres - 1 délégué

SENIORS D5 – GROUPE E

US Pas (b) – ES Saulty
AS BBV (b) – US Croisilles (b)

SENIORS D6 – GROUPE B

ES Ficheux – US Rivière (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

SC Aubigny (b) – FC Dainville (b)
US Mondicourt (b) – SCF Achicourt (b)

SENIORS D7 - GROUPE C

Olympique Vendin (b) – US Grenay (b) - délégué
FC Givenchy (b) – FC Estevelles (b)
AFC Libercourt (b) – SC Fouquières (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

AS Vendin (b) – JS Bourecq (b)

→ Les matchs suivants se joueront le **MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020** :

SENIORS D7 – GROUPE B

US Mondicourt (b) – SC Aubigny (b)

SENIORS D7 – GROUPE C

FC Estevelles (b) – Olympique Vendin (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

ES Allouagne (c) – AS Vendin (b)

**Le Président du Département
Richard RATAJCZAK.**



COMMISSION FEMININE

→ Forfaits généraux de **BOIS BERNARD** et **ROUVROY** en **FEMININES D1**.

→ Engagement de l'entente **ROUVROY/Bois Bernard** en **FEMININES D1**.

La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN.



COUPES U18 et U15

REUNION DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Présents : Jean Baptiste BEAUVENTRE – Raymond BRICE – Alain DELHAYE – Nicolas OBAL – Marc TINCHON

Excusés : Jean Bernard LEDUC – Pascal WATEL

Homologation des rencontres des 10 et 11 octobre 2020

Les litiges ont été examinés par la Commission des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et en attente d'examen par la Commission de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2ème tour):

1 rencontre reprogrammée - 1 reportée.

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (3ème tour):

17 rencontres programmées - 15 homologuées - 1 reportée et 1 en Discipline - 1 exempt : JS ECOURT - 11 qualifiés en Coupe **GAMBARDELLA**.

Coupe Philippe LEBAS (2ème tour):

8 rencontres programmées - 8 homologuées - 3 qualifiés en Coupe **GAMBARDELLA** - 16 qualifiés en Coupe **ARTOIS**.

U16

Coupe ARTOIS (1er tour):

4 rencontres reprogrammées - 4 homologuées.

Coupe ARTOIS (2ème tour) :

6 rencontres programmées - 6 homologuées - 1 exempt : AJ ARTOIS

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (1er tour) :

1 rencontre reprogrammée - 1 homologuée.

[Coupe ARTOIS \(Challenge Raymond BRICE\) \(2ème tour\) :](#)

2 rencontres reprogrammées - 2 homologuées.

[Coupe ARTOIS \(Challenge Raymond BRICE\) \(3ème tour\) :](#)

10 rencontres programmées - 7 homologuées et 3 reportées - 1 exempt : ES HAINES

[Coupe Gaston POUILLY \(2ème tour\):](#)

12 rencontres programmées - 11 homologuées dont 1 forfait et 1 reportée - 13 qualifiés en Coupe ARTOIS.

Elaboration des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end **des 24 et 25 octobre 2020** sur le terrain du club 1^{er} nommé (Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT).

U18

[Coupe GAMBARDELLA \(4ème tour\) : 1^{er} novembre 2020](#)

Reste 4 ou 5 Clubs du District qualifiés (1 Fédéral : RC LENS + 2 LIGUE : STADE BETHUNE et US VIMY + 1 ou 2 District : AS BREBIERES et ASC les COLLINES A.S.C. (Dossier en Discipline).

[Coupe ARTOIS \(Challenge Daniel DRAMEZ\) \(4ème tour\):](#) Reste 33 clubs

16 rencontres programmées dont 1 report du 2^{ème} tour et 1 report du 3^{ème} tour.

[Coupe Philippe LEBAS \(3ème tour\):](#) Reste 27 clubs

8 rencontres programmées - 1 exempt : RC LABOURSE - 10 qualifiés en Coupe ARTOIS : AAE AIX – ES ANGRES – US ANNEZIN – FC CALONNE – FC DAINVILLE – UC DIVION – AS LENS – US NOYELLES sous LENS – US SAINT POL (b) – ASC les COLLINES -

U16

[Coupe ARTOIS \(3ème tour\) :](#) Reste 11 clubs

3 rencontres programmées - 5 exempts : OS AIRE – ES BULLY – USA LIEVIN – ES SAINT LAURENT – US VERMELLES

U15

[Coupe ARTOIS \(Challenge Raymond BRICE\) \(4ème tour\) :](#) Reste 17 clubs

8 rencontres programmées dont 3 reports 3^{ème} tour - 1 exempt : US SAINT POL

[Coupe Gaston POUILLY \(3ème tour\):](#) Reste 26 clubs

9 rencontres programmées dont 1 report du 2^{ème} tour - 7 qualifiés en Coupe ARTOIS : FC AVION REPUBLIQUE – COJEUL/ARTOIS – FC DAINVILLE – US HOUDAIN – FC LILLERS – AC NOYELLES GODAULT – ES VENDIN le VIEIL -

Relevé des amendes

Saisie résultat Non effectuée - 5 euros

[U15 Coupe ARTOIS](#) : FC LILLERS

Envoi tardif de la feuille de match - 30 euros

[U15 Coupe POUILLY](#) : AUBIGNY/SAVY

Calendriers des prochaines journées des coupes (jusqu'à la trêve)

1^{er} novembre 2020

Coupe GAMBARDELLA (4^{ème} tour)

7 et 8 novembre 2020 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (5^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U16 (4^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1^{er} tour)

11 novembre 2020 :

Coupe GAMBARDELLA (5^{ème} tour – Finales Régionales)

12 et 13 décembre 2020 :

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (Matches remis)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (Matches remis)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2^{ème} tour)

Divers

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant soit (*dans les 48 heures après la rencontre*). Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Le Président de la Commission

Marc TINCION.



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES

IMPORTANT : Les classements après la 3eme journée de brassage ne pourront être publiés ; des matchs n'ont pas pu se dérouler ces 17 et 18 octobre.

Pascal WATEL.